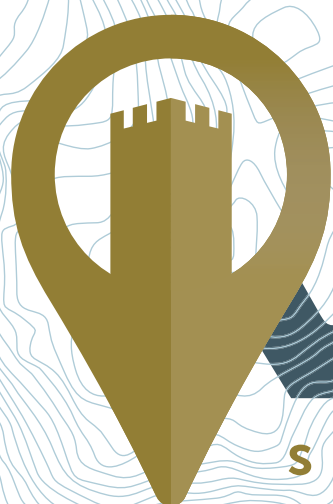




Vence

s o u r c e d ' i n s p i r a t i o n

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

**LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE
CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À
ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.**

PROGRAMMATION DES 7 ATELIERS

ATELIER N°1

Le 11 SEPTEMBRE 2024



IDENTITE ET FACTEUR
D'ATTACHEMENT

ATELIER N°2

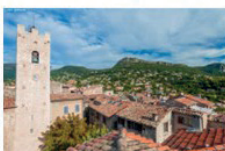
Le 24 SEPTEMBRE 2024



INSERTION URBAINE ET
PAYSAGERE

ATELIER N°3

Le 16 OCTOBRE 2024



QUALITE DES
OPERATIONS

ATELIER N°4

Le 5 NOVEMBRE 2024



NATURE EN VILLE

ATELIER N°5

Le 19 NOVEMBRE 2024



MIXITE SOCIALE ET
FONCTIONNELLE

ATELIER N°6

Le 11 DECEMBRE 2024



GESTION DES
CHANTIERS

ATELIER N°7

Le 17 DECEMBRE 2024



CONCERTATION ET
ASSOCIATION DES
VENCOIS AUX PROJETS

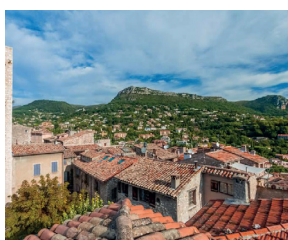


15 Rue Alexandre Mari, 06 300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org



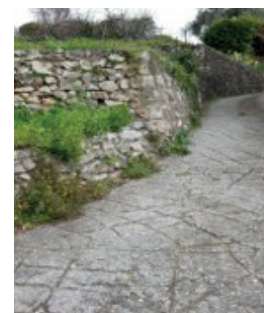
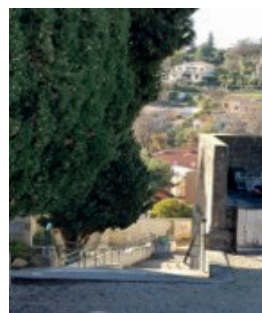
vence.fr

NATURE EN VILLE : PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ



« Ce que j'attends de la nature en général (et plus encore de la nature en ville puisque j'y passe la plupart du temps), c'est qu'elle me rappelle les deux temps : le temps qu'il fait et le temps qui passe. Qu'elle me rappelle que nous humains, même animaux, n'avons pas le monopole du vivant. Qu'elle me rappelle à la fois la fragilité et l'obstination. Donc j'ai besoin de la nature en ville pour ne pas me sentir coupé de liens avec ce que je considère comme vraiment du fondamental »

Erik Orsenna



NATURE EN VILLE : PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À ÉLABORER UNE CHARTE DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE.



Une charte de l'urbanisme et du cadre de vie, pourquoi ... ?

Elle propose des recommandations pour accompagner les projets de construction ou de réhabilitation portés sur des parcelles privées de la commune. Ces recommandations ont une visée pédagogique et incitative.

Elle permet de compléter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Nice Côte d'Azur (PLUm) pour inciter les porteurs de projets à tenir compte des spécificités vençoises et à s'intégrer au mieux dans l'environnement de la commune, et à leur stipuler, qu'à Vence, l'avis de la population compte.

... Et comment ?

La commune de Vence a fait le choix d'une démarche co-construite, avec des ateliers de travail menés avec les habitants volontaires qui se sont inscrits auprès de la mairie suite à l'appel à participation. Au total 7 ateliers seront organisés, chacun d'entre eux permettant de nourrir les différentes dimensions de la charte. Pour ce faire, la ville a souhaité confier une mission d'accompagnement et d'animation de cette démarche à l'Agence d'Urbanisme Azurée (AUA).



Des mots clés choisis par les participants pour définir l'esprit de l'atelier

pragmatisme, expérience, concret, humour, respect, parole, écoute, retour, créativité, partage, convivialité

Retour sur l'Atelier n°4 !

L'atelier, qui s'est tenu le mardi 5 novembre en présence de 15 participants, avait pour objectif d'aborder le sujet de la nature en ville au travers, notamment, des 5 thématiques suivantes :

- La préservation des ressources et de la biodiversité et la prise en compte du vivant dans les projets de construction ou de réhabilitation.
- La prise en compte du cycle de l'eau (vers une ville perméable)
- La qualité des paysages urbains (intégration de l'existant, cônes de vues etc. ...)
- La végétalisation et la gestion des îlots de chaleur
- La nature comme support d'activités partagées : agriculture en ville, pratiques ludiques, sportives, repos...

Un atelier qui a permis d'exprimer l'importance fondamentale accordée à la place et au rôle de la nature en ville, élément central de bien-être et de qualité de vie en ville, avec, sans doute, un besoin de réinventer notre relation avec elle et notre place comme maillon des équilibres écologiques.

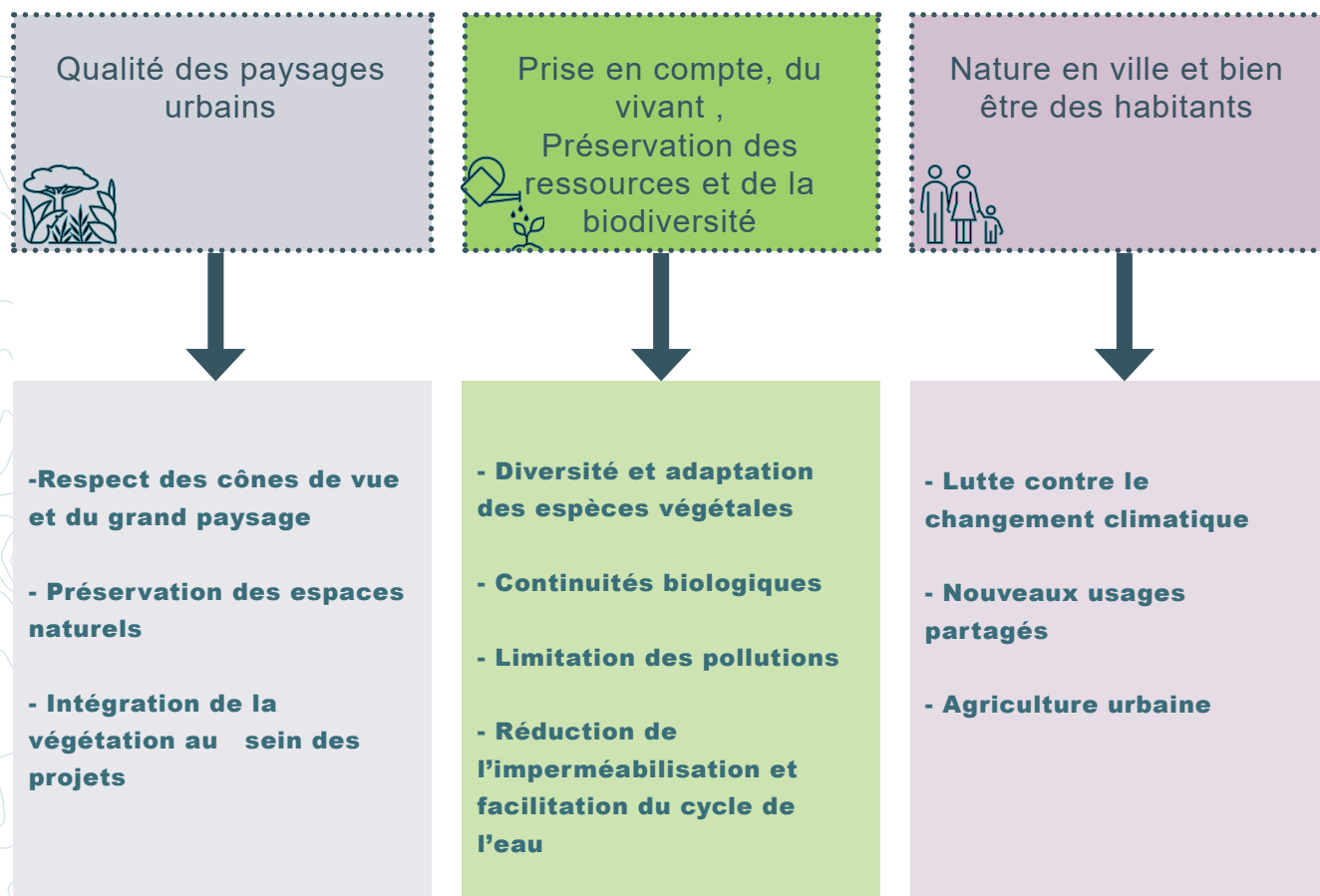
NATURE EN VILLE : PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Mais c'est quoi, la nature en ville et pour quels usages ?

Vence, Ville paysage



Favoriser la présence de **la nature en ville**.



NATURE EN VILLE : PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Et concrètement pour Vence ?

Les spécificités et les réalités de la ville ont guidé les participants pour formuler leurs recommandations.

Tenir compte des spécificités de Vence, des éléments clés de son cadre de vie et de son identité pour adapter nos recommandations.

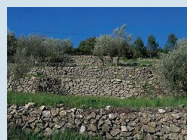
UN CADRE VERDOYANT «une ville à la campagne»

- > Préservation des espaces naturels, socle du cadre de vie



UNE ARCHITECTURE TÉMOIN DE L'HISTOIRE

- > Prise en compte de l'héritage, du déjà là



SOLEIL? COULEURS ET LUMIÈRE

- > L'identité et le caractère provençal



CONVIVIALITÉ VENCOISE

- > Esprit méditerranéen, atmosphère provençale



DIVERSITÉ DES QUARTIERS

- > Un atout et une identité



L'EAU

- > Ressource à préserver et élément culturel et identitaire de Vence



UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE PERÇUE / RESTANQUES et panoramas

- > Respecter le relief et les percées paysagères



UN ART DE VIVRE TOURNÉ VERS L'EXTÉRIEUR

- > Espaces extérieurs



NATURE EN VILLE : PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Que retenir de ce quatrième atelier ?

La nature en ville, c'est vraiment important, et à plusieurs égards :

- Elle contribue à l'esthétisme de la ville, avec un cadre paysager qui est au cœur de la qualité de vie à Vence.
- Elle joue un rôle de rafraîchissement particulièrement important dans le cadre du changement climatique.
- Elle est un facteur d'apaisement, de douceur de vivre (« apaiser les esprits », « apporter de la sérénité », « adoucir la ville »).
- Elle offre des lieux et des espaces de convivialité, de rencontres et de récréation.
- Elle préserve le vivant dans ses différentes formes (biodiversité, l'eau, production d'oxygène, limitation des gaz à effet de serre...).



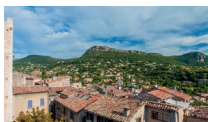
Plusieurs orientations ont ainsi pu être formulées en réponse, autour de :



La préservation des ressources, de la biodiversité et la prise en compte du vivant (préserver prioritairement la végétation en place diversité et choix judicieux des essences plantées, favoriser la pleine terre et planter dès que possible des essences diversifiées et bien adaptées au climat).



La gestion vertueuse du cycle de l'eau, réaffirmée comme une ressource, identitaire de la ville de Vence (par des aménagements résilients, favorisant l'infiltration et les dispositifs de gestion alternative de l'eau).



La préservation de la qualité des paysages vençois (maintien des cônes de vue).



La gestion des îlots de chaleur (en intensifiant la végétalisation et en favorisant les toitures plantées, tamponnant les fortes chaleur et favorables à une meilleure gestion de l'eau).

La nature en ville est également perçue comme un support d'usages urbains nouveaux et lieu de convivialité et d'activités partagées.

L'importance fondatrice de la nature débouche également sur **un souhait d'intensification des actions de partage et de sensibilisation de la population sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité pour favoriser les bonnes pratiques et la prise de conscience collective**.

NATURE EN VILLE : PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

La parole aux participants

Extraits des expressions des participants



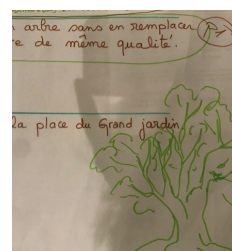
«La nature, elle est généreuse et surtout elle n'est pas rancunière ! »



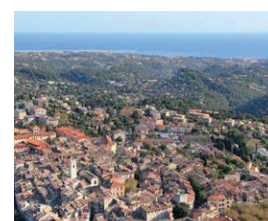
« Ça me choque de demander le rôle de la nature. La question c'est plutôt quel est le rôle que nous devons avoir pour que la nature retrouve ses lettres de noblesse ? »



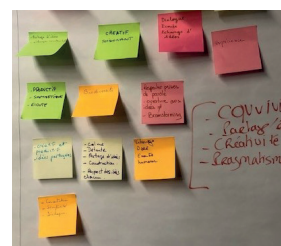
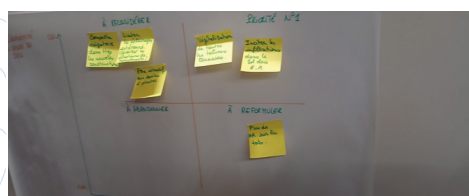
«Remettre de la nature en ville, c'est retourner vers l'essentiel, le vivant.»



« La nature apporte du bien-être et de la beauté à la cité. »



NATURE EN VILLE : PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ



Le prochain atelier

Rendez-vous pour le prochain atelier, qui sera consacré, le 19 novembre prochain au sujet « Mixité sociale et fonctionnelle ».



Nvence

source d'inspiration



15 rue Alexandre Mari, 06300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org